

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL

Soit en pépinière ornementale,
soit en productions florales et maraîchères
avec un module « art floral » (au choix des candidats)

Cycle préparé en sortant de :

- Classe de 3^o générale, 3^o préparatoire, 3^o technologique.
- Classe de CAP

Le diplôme est préparé en 2 ans (ou en 1 an si vous êtes déjà titulaire d'un CAP Production).

Travaux pratiques sur l'exploitation pédagogique et professionnelle du lycée.

Contrôle continu tout au long de la formation.

DIPLOME TERMINAL :

Le résultat du contrôle continu compte pour 60%.

LES ENSEIGNEMENTS :

Modules d'enseignements généraux	Horaire hebdomadaire moyen
- Expression française et communication	1,5 heure
- Traitement de données mathématiques	1,5 heure
- Education physique et sportive, santé et sécurité	2,5 heures
- Monde actuel	1,5 heure
(Soutien en français et en mathématiques)	

Modules professionnels	Horaire hebdomadaire moyen
- Entreprise et vie professionnelle	1 heure
- Bases scientifiques des techniques professionnelles	1,5 heure
- Techniques et pratiques professionnelles	13 heures
- Module d'approfondissement professionnel	1,5 heure
- Langue vivante	1,5 heure

LES STAGES EN ENTREPRISE :

Ils ont une durée de 14 à 16 semaines sur les deux années de formation.

Ils visent l'acquisition des techniques et pratiques professionnelles.

Ces stages doivent valoriser les aptitudes gestuelles du candidat et faciliter la liaison entre la pratique et la théorie. Ils constituent une confrontation aux réalités professionnelles et sociales.

Le candidat doit constituer un dossier où il relate les principales tâches et activités réalisées. Ce dossier est évalué lors de l'épreuve professionnelle, le jour de l'examen.

LES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

⇒ Emploi qualifié dans les entreprises de production horticole, de commerce, de paysage ou encore dans un service technique de collectivité territoriale.

EN SORTANT DE CAP :

- ⇒ Poursuite en Baccalauréat Professionnel
- ⇒ CAP en un an dans une autre option

